

Afer Index CAC 40

1. INFORMATIONS SUR LE FONDS

Objectif d'investissement

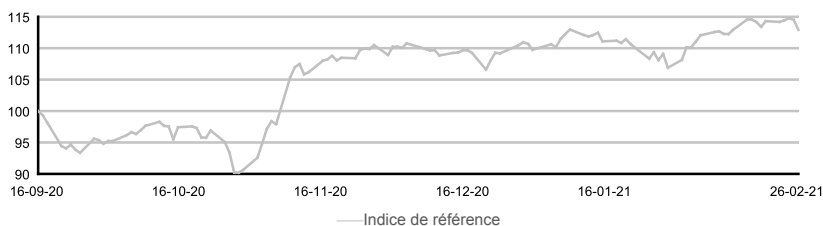
Le support en unités de compte Afer Index CAC 40 s'adresse aux adhérents avec un profil dynamique souhaitant diversifier l'épargne de leur adhésion en investissant sur les plus grandes entreprises françaises via un ETF (Exchange Traded Fund).

Commentaire mensuel

Le fait marquant du mois de février est sans conteste la remontée des taux longs, notamment aux Etats-Unis, par crainte de surchauffe de l'économie. L'ampleur et la rapidité de ce mouvement est ainsi venu stopper la hausse des marchés actions et a eu des impacts différents en fonction des indices boursiers. Au final, l'Eurostoxx 50 finit le mois en hausse de +4.45% et le S&P500 (en Euro) de +3.05% alors que le Nasdaq (en Euro) ne progresse que de +0.3%. Dans le même temps, les actions japonaises ont continué leur bon parcours avec une performance légèrement supérieure à 3% en euro. Coté obligataire, les taux 10 ans américains ont progressé de plus de 0.4% franchissant même la barre symbolique de 1.5% en cours de mois et ceux des emprunts allemands d'environ 0.25%. Ainsi, les obligations souveraines européennes de maturité 10-15 ans ont perdu sur le mois environ -2.5% et les obligations souveraines européennes liées à l'inflation un peu plus de 1%. Comment interpréter cette hausse des taux ? La hausse des rendements obligataires s'explique essentiellement par une augmentation des anticipations d'inflation et une anticipation de la reprise plus forte que précédemment. Il faut se souvenir que l'année dernière, avec le confinement généralisé et la fermeture de pans entiers de l'économie mondiale, tout le monde redoutait le phénomène inverse, c'est-à-dire la déflation. Economiquement, le retour de l'inflation est donc une bonne nouvelle. Pourtant, les marchés actions ont reculé et les investisseurs sont devenus plus nerveux au fur et à mesure que les taux d'intérêts progressaient. Les investisseurs auraient-ils un point commun avec les journalistes puisque comme le dit le Dalai Lama : « Aucun journaliste ne sait plus ce qu'est une bonne nouvelle ». Cette crainte des marchés financiers est-elle une simple erreur de jugement passagère ? Plusieurs facteurs expliquent l'impact négatif de la bonne nouvelle sur les marchés actions. Tout d'abord, mathématiquement, l'augmentation des taux d'intérêts abaisse la valeur actualisée des revenus futurs des entreprises et cela a donc tendance à entraîner les cours des actions à la baisse. De plus, en terme de choix d'allocation, plus les rendements des obligations souveraines vont augmenter et plus les investisseurs vont s'interroger sur l'intérêt de continuer à détenir du risque via les actions alors que les rendements « sans risques » augmentent. Mais surtout, l'un des mandats des banques centrales étant la stabilité des prix, les investisseurs redoutent que celles-ci soient contraintes de diminuer leurs soutiens à l'économie plus rapidement que prévu. A ce stade, les discours des banquiers centraux sont plutôt rassurants. Plus que le niveau des taux d'intérêts en tant que tel, toujours relativement très bas, c'est la vitesse d'ajustement qui a surpris les investisseurs. Mais, la banque centrale américaine a rappelé que sa principale préoccupation était le retour du plein emploi aux Etats-Unis et qu'elle maintiendrait donc sa politique accommodante tant que le chômage serait trop élevé. De plus, la question la plus importante est de savoir si la hausse observée de l'inflation n'est que transitoire, provoquée par un simple effet de base et de retour à la normale des prix et de l'activité, ou si la hausse est plus structurelle. Tant que le marché de l'emploi n'a pas repris plus de vigueur, il paraît prématuré de penser que nous sommes nécessairement rentrés dans un cycle inflationniste plus long. Si la FED ne s'est pas montrée choquée par le niveau des taux d'intérêts, plusieurs membres de la banque centrale européenne ont quant à eux souligné le fait que la remontée des taux était beaucoup trop rapide. Cette position est beaucoup plus tranchée et pourrait laisser à penser que la BCE serait capable d'intervenir plus massivement pour calmer les marchés obligataires, comme cela est déjà le cas en Australie. Il est vrai que l'économie européenne apparaît comme étant en retard par rapport à l'économie américaine et il ne faudrait pas que la reprise soit freinée par la remontée des taux. De plus, il faut garder en tête qu'étant donné les niveaux d'endettement de l'économie mondiale, il est nécessaire que les taux d'intérêts restent relativement faibles. Nous pourrions ainsi même imaginer nous retrouver dans une situation paradoxale dans laquelle les banques centrales devraient augmenter la liquidité apportée aux marchés afin de maintenir les taux longs relativement bas alors que la croissance accélérerait.

2. Information sur l'indice

Source: Bloomberg, Lyxor AM, au 26 février 2021

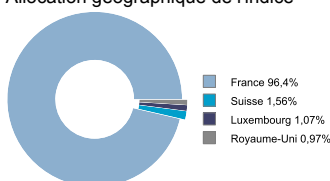


Dix principales valeurs

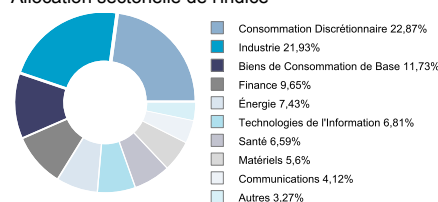
Lvmh Moet Hennessy Louis Vuitton	11,19%	Air Liquide Sa	4,53%
Total Sa	7,43%	Airbus Se	4,33%
Sanofi	6,59%	Bnp Paribas	4,26%
Loreal	5,85%	Vinci Sa	3,24%
Schneider Electric Sa	5,08%	Essilorluxottica Sa	3,17%

Nombre de composants 40

Allocation géographique de l'indice



Allocation sectorielle de l'indice



3. Performances

	1 mois	3 mois	6 mois	3 ans	5 ans
Afer Index CAC 40	-	-	-	-	-
Indice de référence	5,63%	3,66%	-	-	-
Ecart de Performance	-	-	-	-	-
	YTD	2020	-	-	-
Afer Index CAC 40	-	-	-	-	-
Indice de référence	2,88%	9,75%	-	-	-
Ecart de Performance	-	-	-	-	-
Tracking Error	-	-	-	-	-

Source: Bloomberg, Lyxor AM, au 26 février 2021

*Depuis le lancement, 16/09/2020

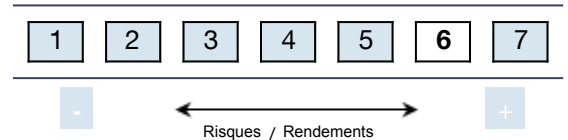
Les informations, données financières et recommandations contenues dans ce document ne sauraient constituer ni une offre d'achat, de vente ou de souscription d'instruments financiers, ni une offre de commercialisation, ni une offre de services financiers. Tout investisseur doit se référer aux termes et conditions du prospectus disponible sur simple demande. Ce Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce Fonds. Lyxor Asset Management et ses succursales déclinent toute responsabilité dans l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations et des conséquences qui pourraient en découler. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications, notamment en fonction des fluctuations de marché. Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

CLIENT SERVICES | +33 (0) 1 42 13 99 99 | www.lyxoretf.fr | info@lyxoretf.fr

Caractéristiques Principales du Fonds

Enveloppe juridique	FCP de droit français
Domiciliation	France
UCITS	Oui
ISIN	FR0013526696
PEA	Non
Devise de Référence	EUR
Date de Lancement	15/09/2020
VL de lancement (EUR)	10
TFE (frais/an)	0,46%
Risque de change	Non
Valeur Liquidative (EUR)	11,25
Actif Net du Fonds (M EUR)	5,44

Source: Lyxor AM, 26 février 2021



Caractéristiques principales de l'indice

Nom	CAC 40 Total Return Index
Exposition	Eurozone
Classe d'actifs	Actions
Type	Gross Total Return
Devise	EUR
Code Bloomberg de l'indice	CACR
Informations complémentaires	www.euronext.com

Facteurs de risque

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur www.lyxoretf.com

RISQUE EN CAPITAL : Les ETF sont des instruments de réplcation : leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.

RISQUE DE REPLICATION : Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et l'efficacité de la réplcation du fonds.

RISQUE DE CONTREPARTIE : Les investisseurs sont exposés aux risques découlant de l'utilisation d'un Swap de gré à gré avec la Société Générale. Conformément à la réglementation OPCVM, l'exposition à la Société Générale ne peut pas dépasser 10% des actifs totaux du fonds.

RISQUE DU SOUS-JACENT : L'Indice sous-jacent d'un ETF Lyxor peut être complexe et volatil. Dans le cas des investissements en matières premières, l'Indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.

RISQUE DE CHANGE : Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'Indice sous-jacent qu'ils répliquent. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.

RISQUE DE LIQUIDITE : La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés, y compris la Société Générale. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'Indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, de la Société Générale ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

Notice pour l'investisseur

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Afer Index CAC 40 est un Fonds commun de placement (FCP) de droit français agréé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC). Société Générale et Lyxor International Asset Management S.A.S., recommandent aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI). Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue française, peuvent être obtenus sur www.afer.fr ou auprès de info@lyxoretf.fr.

La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit.

Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice.

Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Société Générale, Lyxor AM. Ni Société Générale, ni Lyxor AM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre. L'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale, Lyxor AM et n'assument aucune responsabilité à cet égard.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTÉ D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.

Les informations, données financières et recommandations contenues dans ce document ne sauraient constituer ni une offre d'achat, de vente ou de souscription d'instruments financiers, ni une offre de commercialisation, ni une offre de services financiers. Tout investisseur doit se référer aux termes et conditions du prospectus disponible sur simple demande. Ce Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce Fonds. Lyxor Asset Management et ses succursales déclinent toute responsabilité dans l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations et des conséquences qui pourraient en découler. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications, notamment en fonction des fluctuations de marché. Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

CLIENT SERVICES | +33 (0) 1 42 13 99 99 | www.lyxoretf.fr | info@lyxoretf.fr